

Le défi de l'institutionnalisation par le bas dans l'Haïti post-1986

Fritz Dorvilier

Résumé : Le mouvement social contemporain contre la dictature trentenaire duvaliériste ayant débuté à la fin des années 1970 s'est démarqué des multiples mouvements populaires que le pays a connus depuis son indépendance. Il s'est structuré autour d'acteurs appartenant à diverses classes sociales et au sein de plusieurs types d'organisations. Il s'est voulu un espace et un vecteur de réflexion et de pratiques tendant vers le changement de l'ordre social qui marginalise la majorité des citoyens haïtiens. Néanmoins, il s'est heurté à des obstacles d'ordre cognitif, organisationnel et politique. C'est pourquoi, malgré un certain changement politique positif, il n'arrive pas encore à influencer une importante transformation sociale.



Rezime : Mouvman sosyal nan peryòd kontanporen an, ki te leve kont diktati Divalye yo, ki te dire trantan, te diferan parapò ak divès lòt movman popilè ki te fèt nan peyi a depi endepandans li an. Li te òganize avèk moun ki te soti nan divès kouch sosyal epi apati divès kalite òganizasyon. Mouvman sosyal sa a te tankou yon espas, yon direksyon pou refleksyon pou ajisman nan sans pou chanje sistèm sosyal ki bloke majorite pèp ayisyen an. Men, li te jwenn yon blokay nan nivo koyitif, nan nivo òganizasyon ak nan nivo politik. Se pou sa, kwake gen yon chanjman politik pozitif, li poko rive pwovoke yon chanjman sosyal an pwofondè.

1. INTRODUCTION

Les citoyens haïtiens ont été pendant longtemps fortement dépolitisés, dans la mesure où ils ont affiché un faible intérêt pour les affaires publiques et un sous-investissement dans l'action collective organisée. Ce comportement politique a été et est encore diversement interprété par les chercheurs. Pour certains, qui s'inscrivent dans l'approche culturaliste [1], le désinvestissement des paysans dans les affaires publiques représente une stratégie de résistance visant à maintenir une cohérence culturelle et à désorienter les acteurs dominants. Pour d'autres, cette dépolitisation, outre l'expérience esclavagiste qui a engendré chez eux une attitude de rejet des institutions intermédiaires et surtout de la forme politique que représente l'État moderne, découle de la persistance des schèmes socioculturels archaïques.

Cette crise du politique n'étant pas inéluctable, on constate depuis la fin de la dictature des Duvalier, en 1986, une mobilisation collective en vue de la redéfinition et de la restructuration des rapports politiques. En effet, après environ un siècle et demi de dépolitisation, les acteurs de la société civile¹ haïtienne

se sont résolument engagés dans un mouvement social² visant à transformer l'ordre social injustement inégalitaire. Dans ce contexte, on peut dire que le processus de changement politique en Haïti, outre l'hésitant mais continu et nécessaire mécanisme d'institutionnalisation politique par le haut, est fondamentalement déterminé par un associationnisme réflexif³ et une volonté d'autonomie politique. Néanmoins, les organisations du mouvement social, en tant qu'instances d'institutionnalisation par

1. La notion de société civile est ici utilisée au sens que Jürgen Habermas lui donne. Elle désigne, en effet, « ces regroupements et associations non étatiques et non économiques à base bénévole qui rattachent les structures communicationnelles de l'espace public à la composante "société" du monde vécu. La société civile se compose de ces associations, organisations et mouvements qui à la fois accueillent, condensent et répercutent en les amplifiant dans l'espace public politique, la résonance que les problèmes sociaux trouvent dans les sphères de la vie privée ». Habermas, J. (1997). *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, p. 394.

2. « Les [organisations de mouvements sociaux] sont cruciales en ce qu'elles garantissent une certaine efficacité et rentabilité de l'action collective. [...] Elles sont de véritables incubateurs et générateurs de l'action collective: les dispositifs de division du travail, de coopération et de compétition qu'elles abritent démultiplient la puissance des individus qui les composent, et exacerbent leur imagination et leur intelligence en les distribuant sur des réseaux d'information, de conception et de projection. [...] Elles sont en outre capitales pour assurer l'existence d'une cause, en lui donnant une représentation publique et en lui ménageant un accès aux institutions politiques: elles rendent visibles, repérables et reconnaissables des objectifs, des dénonciations et des revendications et elles constituent des identités, des intérêts et des opinions dans l'ordre de la politique instituée. » Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, p. 332-366.

3. Par « associationnisme réflexif », nous entendons un dispositif associatif qui, dans l'objectif de récupérer le contrôle du développement de son espace social au bénéfice de ses membres et au profit d'un autre groupe social partageant la même condition d'existence que ceux-ci, met volontairement et systématiquement en œuvre un processus de rationalisation de son engagement. Ainsi, au travers d'un mécanisme d'apprentissage collectif, les citoyens organisés développent une capacité de distanciation, d'auto-objectivation et de remise en cause de leur environnement.

le bas, ne parviennent pas encore à concrétiser ces motivations du fait d'obstacles cognitivo-organisationnel et politique.

2. L'OBSTACLE COGNITIVO-ORGANISATIONNEL

Les organisations de base du mouvement social haïtien post-1986, compte tenu de leur constitution, en termes de statut social (éducationnel et résidentiel) de leurs membres et de dynamique de groupe (territorialité, culture organisationnelle et temporalité des rencontres), avaient et ont encore beaucoup de difficulté à réaliser un véritable travail réflexif et à bien se structurer.

S'agissant du statut éducationnel des membres des organisations de base, indiqué par leur niveau moyen de scolarisation, même si les données empiriques ne sont pas affinées et actualisées, on peut affirmer par extrapolation qu'il est comparable à celui de la population haïtienne, lequel se révèle très faible⁴. Cette carence implique indubitablement une faible capacité de production d'une pensée analytique [2]. De plus, confrontées à la difficulté d'instituer et surtout de maintenir un processus d'apprentissage collectif en leur sein, ces organisations n'ont pas pu fabriquer et préserver une réaliste et efficace *intelligence collective*, dans la mesure où le dispositif d'apprentissage organisationnel qu'elles ont mis en œuvre ne leur a pas véritablement permis de définir, de pluraliser, de collectiviser, de synthétiser et de raffiner leurs divers schèmes d'interprétation sociopolitique afin de parvenir spatiotemporellement à une saisie plus complète de la réalité sociale et ainsi de construire une « commune identité démocratique ».

En effet, en guise d'un travail de réflexivité, hormis le nécessaire mais non suffisant « travail d'appui ou de renforcement organisationnel » réalisé par des organisations non gouvernementales (ONG), consistant à transmettre aux adhérents des associations locales des savoirs techniques dans les domaines de l'agriculture (culture et transformation), de l'élevage, de la protection de l'environnement, de la comptabilité, de la microfinance, du commerce, etc., les membres – les plus influents – de ces organisations, par l'intermédiaire d'expéditives « analyses de conjoncture » pilotées par des « animateurs éclairés », se contentent le plus souvent d'exposer machinalement une

idéologie révolutionnaire⁵ ou certaines idées communautaristes surannées (noirisme, nationalisme, régionalisme, culturalisme, *combitisme* ou collectivisme productif, etc.).

Le statut résidentiel, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, influe négativement sur le capital organisationnel des organisations de base⁶. En effet, les individus qui adhèrent à celles-ci sont spatialement trop mobiles (changement fréquent de lieu d'habitation) et ne parviennent pas à s'impliquer durablement dans les organisations locales constituant l'ossature du mouvement social. Autrement dit, ces statuts précaires empêchent les acteurs populaires de construire un *capital spatial de position*, c'est-à-dire le pouvoir de maîtriser et de gérer ou donc de s'appropriier inclusivement (sans distance) un espace.

La territorialité organisationnelle précaire influe sur le mode de fonctionnement des organisations du mouvement social, au sens qu'elle confine les acteurs collectifs dans l'émiettement, l'isolement et le communautarisme. Autrement dit, on rencontre dans chaque localité rurale et quartier urbain de nombreuses micro-organisations qui se réunissent et délibèrent rapidement et sporadiquement ; lesquels groupuscules formulent aléatoirement des demandes ultralocalisées et donc hétérogènes, et sont « extrêmement jaloux de leur liberté d'initiative⁷ ». Ainsi, ils s'ignorent pratiquement et n'arrivent pas à faire des rapprochements stratégiques en vue de constituer un réseau et de penser et d'agir ensemble sur les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Il faut aussi dire que les membres des organisations populaires ne disposent pas vraiment assez de temps social⁸ pour prendre part aux réunions et réfléchir sur leurs motifs et leurs stratégies d'action. Ceux qui vivent en milieu rural, outre la contrainte spatiale découlant de l'habitat dispersé, consacrent la majeure partie de leur temps au travail de la terre. Ceux du milieu urbain, hormis la contrainte que représente le changement de quartier de résidence, se livrent à la débrouillardise par l'exercice quotidien – du matin au soir – d'une petite activité commerciale informelle afin d'assurer leur survie ainsi que celle de leur famille. Et quand ils parviennent à se trouver un peu de temps pour « mettre leurs têtes ensemble », au sens physique et intellectuel de l'expression, les analyses conjoncturelles auxquelles ils se livrent se bornent à l'évocation plaintive et récurrente d'un ensemble de problèmes publics traditionnels et

4. Selon l'EMMUS-V, « le niveau d'instruction de la population de 6 ans et plus demeure encore faible, surtout chez les femmes. Dans l'ensemble, une femme sur quatre (25 %) et près d'un homme sur cinq (19 %) de 6 ans et plus n'ont aucune instruction. Quel que soit le sexe, le niveau d'instruction s'améliore des générations les plus anciennes aux générations les plus récentes. En effet, la proportion de femmes sans niveau d'instruction passe de 46 % parmi celles de 45-49 ans à 2 % parmi celles de 15-19 ans. Le même effet de génération est noté chez les hommes puisque des générations les plus anciennes aux plus récentes, les proportions de ceux sans niveau sont passées de 27 % parmi ceux de 45-49 ans à 2 % parmi les hommes âgés de 15-19 ans ». Cayemittes, Michel, *et al.* (2013). *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2012*, Calverton (Maryland, États-Unis), MSPP, IHE et ICF International, p. 25.

5. Comme le souligne Luc Smarth, « en Haïti, [...] les secteurs de la gauche prédominent amplement [dans les organisations populaires], particulièrement au niveau de la direction ; plusieurs des dirigeants se considèrent "marxistes-léninistes" ». Smarth, L. (1998). *Les organisations populaires en Haïti. Une étude exploratoire de la zone métropolitaine de Port-au-Prince*, Port-au-Prince/Montréal, CRESIP/CIDIHCA, p. 22-23.

6. Sur le rapport entre espace géographique et action politique, voir Lévy, J. (1994). *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la Fondation des Sciences Politiques.

7. Delince, K. (2000). *L'insuffisance de développement en Haïti : blocages et solutions*, Plantation, Floride, Pegasus Books, p. 375.

8. À propos du temps, dans son acception sociologique, voir Elias, N. (1996). *Du temps*, Paris, Fayard.

matériels (vie chère, emploi, santé publique, eau potable, énergie électrique, éducation gratuite, justice, infrastructures routières, réforme agraire intégrale, subvention agricole, etc.).

En somme, malgré la tentative de production d'une pensée alternative et subversive faite par des leaders avant-gardistes⁹, l'incapacité des organisations de base du mouvement social post-duvaliériste de procéder à un retour réflexif sur elles-mêmes et par surcroît sur l'ordre social haïtien dans sa totalité a compromis toute chance pour celles-ci de fabriquer une intelligence collective susceptible de saisir les problèmes sociaux de façon systémique et de penser, par-delà les besoins quotidiens (services sociaux de base), des stratégies de mobilisation pouvant exercer une forte et durable pression sur l'État haïtien ainsi que sur ses partenaires internationaux de développement.

3. L'OBSTACLE POLITIQUE

Les organisations du mouvement social post-duvaliériste n'ont pas su véritablement s'autonomiser afin de pouvoir surveiller, punir et orienter les nouveaux dirigeants haïtiens. Elles se sont plutôt lancées dans un régime d'engagement contestataire présentiste, sporadique et diffus, incarné par la manifestation¹⁰. Ainsi, elles ont été particulièrement aliénées par le pouvoir central. Autrement dit, elles ont été prises entre dérives et confiscation [3].

En effet, le pouvoir central, tout en laissant proliférer et s'agrandir des espaces sociaux vides ou démunis de services publics de base dans le pays, lesquels sont plus ou moins comblés par des organisations non gouvernementales, s'est contenté de « collaborer » avec les leaders des organisations populaires qui eux-mêmes contrôlent un noyau de militants ou plutôt de mercenaires ou chimères politiques [4], afin de pacifier, à l'aide

9. Il importe de noter que la pensée véhiculée dans les bulletins ne résulte pas véritablement d'un travail de réflexivité collective horizontale. Autrement dit, elle n'est pas l'œuvre de la majorité des adhérents des organisations de base du mouvement social. Ce sont plutôt les chefs ou leaders associatifs – prétendument avant-gardistes – qui, de par leur niveau d'instruction et leur capital sociosymbolique, en termes de relations avec des intellectuels politisés de gauche, qui ont élaboré cette pensée et ont essayé de l'inculquer aux autres membres des organisations populaires en particulier et à toutes les masses populaires en général.

10. Dans le répertoire du mouvement social haïtien des 30 dernières années, la manifestation s'avère la forme principale de la mobilisation collective protestataire ainsi que l'espace de visibilité et de dénonciation des problèmes sociaux. Les organisations du mouvement social y recourent souvent afin de publiciser leurs revendications et de faire pression sur les responsables politiques. En effet, les manifestations entrent épisodiquement en scène quand les représentants ne veulent pas porter les revendications de leurs mandants au cœur de l'État central ou n'y parviennent pas, ou quand ce dernier, tout en étant au fait des problèmes sociaux auxquels sont confrontés les acteurs populaires, tarde pour des raisons diverses à satisfaire leurs demandes. Par ailleurs, la participation des citoyens à de grandes manifestations publiques se fait principalement dans des moments d'effervescence politique, due à des changements illégitimes de pouvoir et de grave crise économique (famine), ou pour solliciter des services de base de la part de l'État.

de prébendes ou de menaces de représailles, les quartiers populaires où règnent la misère et la désolation.

Les organisations du mouvement social haïtien, notamment celles qui évoluent dans les milieux urbains, étaient effectivement prises dans l'engrenage du pouvoir central défaillant. Or, les entrepreneurs politiques, qui prolifèrent dans ces espaces, sous couvert de la militance amélioratrice, ne cherchent qu'à s'enrichir et à s'ériger en potentats locaux. Pour ce faire, en tant que leaders associatifs, ils ont revendiqué sinon forcé le placement des membres de leurs organisations populaires – les plus actifs – au sein de l'administration publique. Le pouvoir central s'est toujours empressé de satisfaire cette demande, car cela lui est largement plus favorable du fait que leur intégration dans cette administration et plus particulièrement dans les organismes autonomes implique moins de contestation publique et de risque de chambardement. Cependant, ces leaders associatifs savent très bien que l'administration publique est gangrenée par la corruption et qu'elle ne saurait être un instrument du changement social revendiqué. Cette démarche ne peut alors être expliquée que par la pauvreté, voire la misère à laquelle les acteurs populaires, notamment ceux du milieu urbain – confrontés au phénomène de relâchement des liens sociaux de solidarité mécanique et au chômage –, sont exposés et par l'opportunisme des leaders associatifs.

Et, face à la saturation de l'administration publique en termes d'effectifs de fonctionnaires ou confronté à l'obligation d'appliquer les directives des institutions de Bretton Woods (Fonds monétaire international, Organisation mondiale du commerce et Banque mondiale) en matière d'ajustement structurel [5, 6, 7, 8] afin de réduire les dépenses publiques, le pouvoir central a opté pour l'opération de patronage [9] consistant à financer des microprojets de développement local par l'entremise des organisations populaires, lesquels projets « *qui face à des problèmes de politique générale exigeants en rigueur et en créativité ont transformé l'État en ONG développementiste avec ses petits réseaux clientélistes*¹¹ ». Or, ces projets communautaires ont été une source de clientélisme et de corruption, laquelle pratique a contribué à la professionnalisation politique des militants et a creusé aussi bien la distance que la méfiance entre les leaders associatifs et les simples militants. Elle a donc conduit à la perversion, à la fragilisation et à la démobilisation politique des organisations de base.

4. CONCLUSION

Les organisations de base du mouvement social post-1986, malgré leur volonté d'institutionnalisation par le bas en vue d'un changement social maîtrisé et inclusif, n'ont pas pu parvenir à construire un leadership collectif à travers un dispositif d'apprentissage social. Elles demeurent plutôt attachées à des

11. Jean, J.-C., et Maeschalck, M. (2000). *Transition politique en Haïti, Radiographie du pouvoir Lavalas*, Paris, L'Harmattan, p. 177.

régimes d'engagement sporadiques et non réfléchis. Ainsi, elles n'ont pas beaucoup d'influence sur les institutions classiques. C'est pourquoi le sous-courant institutionnaliste étroit haïtien, situé dans le courant de la modernisation politique dogmatique dont Samuel Huntington [10] est l'un des tenants, les voit, certes à tort, comme un blocage du développement institutionnel¹². Ces organisations ont pu quand bien même faire valoir et obtenir sur le sol haïtien certains droits au profit des citoyens longtemps réprimés. La Constitution de 1987 en est un parfait exemple. Il leur reste de nos jours à mieux se structurer, à com-

bler leur déficit de réflexivité, à se mettre en réseau et à lutter pour le respect des droits sociaux et économiques. ■

BIBLIOGRAPHIE

12. À cet égard, les tenants de l'institutionnalisme étroit pensent que le mouvement populaire haïtien est le principal facteur de blocage du « développement politique » du pays. En effet, par exemple, Alain Gillès estime que « les difficultés de pénétration du mouvement populaire par des partis politiques tiennent d'abord à la fragmentation et la nature diffuse du pouvoir contenu dans ce mouvement. Ce pouvoir est fragmenté en termes de son ancrage dans l'espace social et en termes de sa représentation ». De plus, selon Sauveur Pierre Étienne, « dans la lutte contre les régimes militaires qui se sont succédé durant la transition, les organisations populaires jouèrent un rôle très important, tout en constituant un obstacle à l'établissement d'un État de droit, du fait de leur fragilité qui les expose à la manipulation, au dévoiement et à l'instrumentalisation par un certain type de leadership ». Gilles, A. (1991). « Mouvement populaire et développement politique », dans Hector, C., et Jadotte, H. (1991). *Haïti et l'après-Duvalier: continuités et ruptures*, Montréal, Port-au-Prince, Cidihca, Deschamps, p. 99-117, p. 108-109.
- 1 CASIMIR, J. (2006). *La culture opprimée*, Port-au-Prince.
- 2 HOUTART, François, et RÉMY, Anselm (2000). *Haïti et la mondialisation de la culture. Étude des mentalités et des religions face aux réalités économiques, sociales et politiques*, Port-au-Prince/Paris, CRESFED/L'Harmattan.
- 3 MANIGAT, Sabine (2011). « Haïti: un mouvement social entre dérives et confiscation », *Alternatives Sud*, vol. 18, n° 4, p. 179-184.
- 4 JEAN, Jean-Claude, et MAESSCHALCK, Marc (2000). *Transition politique en Haïti. Radiographie du pouvoir Lavalas*, Paris, L'Harmattan.
- 5 FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL *et al.* (1994). *Haïti: Strategy of Social and Economic Reconstruction*, Washington DC.
- 6 BANQUE MONDIALE (1996). Ébauche de stratégie de la Banque mondiale à la République d'Haïti, Washington DC.
- 7 JACOB, Sergot (2000). *Ajustement structurel en Haïti. Évaluation et études d'impact*, Thèse de Master, Université d'Anvers, Belgique.
- 8 GASPARD, Fritzner (2008). *Haïti: ajustement structurel et problèmes politiques*, Paris, L'Harmattan.
- 9 JEAN-BAPTISTE, Chenet (2011). *Mouvements populaires et partis politiques (1986-1996): la restructuration manquée de l'ordre politique agonisant*, Thèse, Université Paris 3.
- 10 HUNTINGTON, Samuel P. (1986). *Political Order in Changing Societies*, New Haven, Yale University Press.

Fritz Dorvilier a fait ses études universitaires de premier cycle en droit et en sociologie à l'Université d'État d'Haïti. Il est détenteur d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en études du développement et d'un doctorat en sciences sociales (Développement-Population-Environnement) de l'Université Catholique de Louvain en Belgique. Il est actuellement enseignant-chercheur à l'Université d'État d'Haïti. Ses recherches portent sur la gouvernance, les mouvements sociaux, le développement local, la démo-économie familiale, l'éducation et la justice de paix. Il mène depuis deux ans des études postdoctorales sur la gouvernance globale et les politiques de développement en Haïti. Parallèlement à ses activités universitaires, il donne des consultations à des institutions publiques et à des organismes internationaux de développement. kitz74@yahoo.com

